



Groupe Orion

Code de conduite

TABLE DES MATIÈRES

Salutations du Président et Directeur général	2
Nous sommes Orion	2
Que se passe-t-il si...?	3
Code de conduite Orion	4
Conformité avec les lois et règlements	5
Intégrité	7
Durabilité	10
Signalement de non conformité avec le Code de conduite et autres directives de l'entreprise	12

Salutations du Président et Directeur général

En tant que société pharmaceutique, les questions de responsabilité et d'éthique sont au cœur de nos activités. Nous affectons la vie de millions de personnes avec nos produits. Leur confiance continue à notre égard est essentielle à notre succès. Pour cette raison, nous devons agir de manière éthique et durable. En observant ce Code de conduite, nous montrons à nos parties prenantes que nous sommes dignes de leur confiance - dans toutes les situations, tous les jours.

Le but de notre Code de conduite est de soutenir et de guider nos choix et décisions en tant que membres d'Orion. Agir de manière responsable et en conformité avec le présent Code de conduite est l'affaire de tous, et tous les membres d'Orion dans le monde sont censés observer les principes qui y sont énoncés. Nous attendons également de nos partenaires qu'ils agissent de manière responsable et durable et qu'ils se conforment au Code de conduite d'Orion à l'égard de tiers.

Nous jouons un rôle important dans le système de santé mondial, sous la supervision des autorités. Nos clients, partenaires et parties prenantes sont en droit de s'attendre à ce que nous adhérons à des normes éthiques élevées afin que les patients reçoivent des produits pharmaceutiques sûrs et de haute qualité. Dans le même temps, la demande de transparence

augmente dans nos sociétés. La qualité seule n'est plus suffisante pour réussir ; les entreprises doivent également pouvoir rendre compte de leurs activités de manière transparente.

À mon avis, il est à la fois un devoir et une question d'honneur pour chaque employé d'Orion de comprendre l'impact sociétal de nos opérations et la responsabilité que cela implique. En cherchant toujours à nous améliorer et en agissant ensemble de manière responsable, nous pouvons donc travailler d'une manière dont nous pouvons tous être fiers collectivement. À cette fin, je m'attends à ce que tous les employés d'Orion remédient à d'éventuelles situations d'inconduite et expriment leurs préoccupations concernant d'éventuelles violations du présent Code de conduite.

Les pierres angulaires de notre façon de travailler sont notre mission de 'Construire le bien-être' et nos valeurs : 'S'apprécier les uns les autres', 'Viser l'excellence' et 'Construire l'avenir'. En agissant en conséquence, nous permettons à diverses personnes dans le monde de vivre leur vie au maximum - chaque jour.

Espoo, 11 juin 2024

Liisa Hurme
Présidente et directrice générale



Nous sommes Orion

INCARNER LES VALEURS



S'apprécier les uns les autres

Nous réussissons, relevons les défis et apprenons ensemble.

Nous appuyons toute collaboration sur la confiance mutuelle, l'appréciation et la diversité.



Viser l'excellence

Nous visons la haute performance dans tout ce que nous faisons.

Nous adhérons à la sécurité et à la qualité.

Nous développons activement nos opérations et travaillons de manière durable.



Construire l'avenir

Nous créons des solutions pour l'avenir, en collaboration avec nos clients.

Nous combattons les maladies par des traitements innovants afin d'améliorer la qualité de vie.

Que se passe-t-il si...?

Le présent Code de conduite énonce les principes de fonctionnement de notre entreprise, mais il est impossible d'anticiper toutes les situations potentielles et extraordinaires qui se présentent dans notre travail quotidien. Dans de nouvelles situations, fiez-vous à votre jugement ; en fait, votre première réaction fournira généralement une bonne indication de la réponse appropriée. Toute hésitation est le signe que vous devez vous arrêter et bien réfléchir.

S'arrêter et réfléchir

Si vous ne savez pas quoi faire, vous devriez vous poser les trois questions détaillées ci-dessous.

Si la réponse aux trois questions est positive, vous pouvez probablement procéder comme vous l'aviez prévu.

Si la réponse à l'une des questions est 'non' ou 'peut-être', ou si vous hésitez encore, il vaut mieux être prudent que désolé et demander conseil. Dans de tels cas, il pourrait être une bonne idée de revoir la situation avec votre supérieur ou un expert chevronné. Cette approche permet de vous assurer que vos choix et vos décisions sont durables à long terme.

Causes courantes

Agir de manière responsable et faire preuve de sensibilité envers les choix éthiques est un effort commun. N'oubliez pas de réciproquer en aidant vos collègues à agir de la bonne manière. Quand nous faisons tous cela, nous pouvons tous dormir tranquilles chaque nuit.

Et si – les trois questions :

1.

Comment les autres employés d'Orion ou des étrangers envisageraient-ils la situation ?

Votre superviseur l'approuverait-il ?

Pourriez-vous en parler à vos collègues sans hésiter ?

Seriez-vous à l'aise si vous lisiez cela dans les médias ?

2.

Est-ce conforme à la loi, à nos valeurs, au présent code de conduite et à nos autres directives ?

Êtes-vous certain de la façon d'interpréter la situation, ou les instructions qui vous sont données entrent-elles en conflit avec les pratiques observées dans votre domaine ?

Dans les situations de conflit, suivez toujours l'approche la plus stricte.

3.

L'approche est-elle dans l'intérêt d'Orion et de ses employés ?

Vous êtes un employé d'Orion, ce qui signifie que votre devoir est de toujours envisager les choses du point de vue de l'entreprise d'abord.

Code de conduite Orion

NOUS NOUS ENGAGEONS À ASSURER LA CONFORMITÉ, L'INTÉGRITÉ ET LA DURABILITÉ :

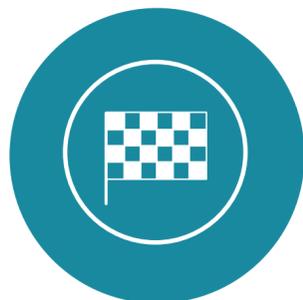
Conformité avec les lois et règlements



Nous prenons des décisions responsables et respectons strictement les réglementations applicables.



Nous traitons les données de manière responsable.



Nous nous engageons à une concurrence loyale.

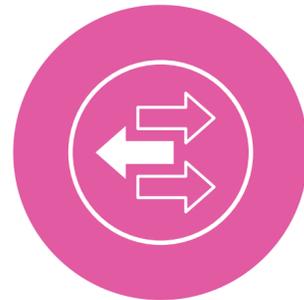


Nous ne partageons ni n'échangeons des informations privilégiées.

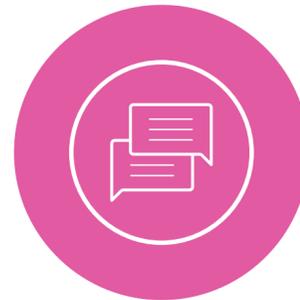
Intégrité



Nous avons une tolérance zéro envers la corruption.



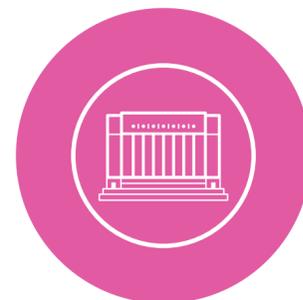
Nous évitons les conflits d'intérêt.



Nous communiquons ouvertement et de manière transparente.

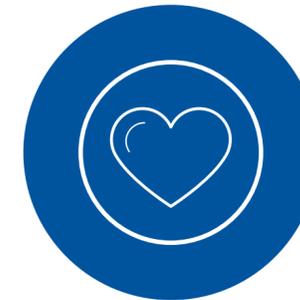


Nous prenons soin des biens d'Orion.



Nous agissons de manière éthique.

Durabilité



Nous assumons la responsabilité de la sécurité des patients.



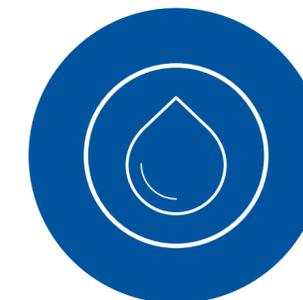
Nous respectons les droits de la personne et du travail.



Nous traitons tout le monde de manière égale et inclusive.



Nous promovons la santé et la sécurité au travail.



Nous réduisons notre impact sur l'environnement.

CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous prenons des décisions responsables et respectons strictement les réglementations applicables



Nous agissons toujours conformément aux lois nationales et internationales applicables et prenons des décisions responsables.

Chez Orion, nous nous conformons strictement à toutes les réglementations applicables, aux principes énoncés dans le présent Code de conduite et aux bonnes pratiques commerciales qui régissent notre industrie et nos activités commerciales

en général. Nous travaillons de manière professionnelle, éthique et responsable, et d'une manière durable tant sur le plan environnemental que social.

Nous sommes déterminés à lutter contre les crimes financiers, notamment le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale. Nous sommes liés par des réglementations concernant les restrictions commerciales, telles que les sanctions internationales. Nous faisons preuve d'une diligence raisonnable appropriée et apprenons à connaître tous les tiers avec lesquels nous traitons. Nous nous engageons à mener nos activités conformément à toutes les sanctions commerciales applicables, au contrôle des exportations et aux lois et réglementations douanières.

Nous attendons la même approche de la part de nos partenaires commerciaux, pour lesquels nous avons préparé un Code de conduite des tiers. Il définit les exigences minimales auxquelles nos partenaires commerciaux doivent s'engager.

Réglementation propre à l'industrie pharmaceutique

Un large éventail de réglementations différentes régissent nos activités commerciales. Par exemple, dans la commercialisation de produits pharmaceutiques, nos organisations de vente et de marketing observent avant tout la réglementation internationale et nationale en matière de produits pharmaceutiques, de marketing, de consommation et de concurrence de leurs secteurs, ainsi que les codes publicitaires internationaux. Nos directives internes en matière d'éthique et de commercialisation pharmaceutique suivent les principes des codes internationaux pour la promotion des médicaments.

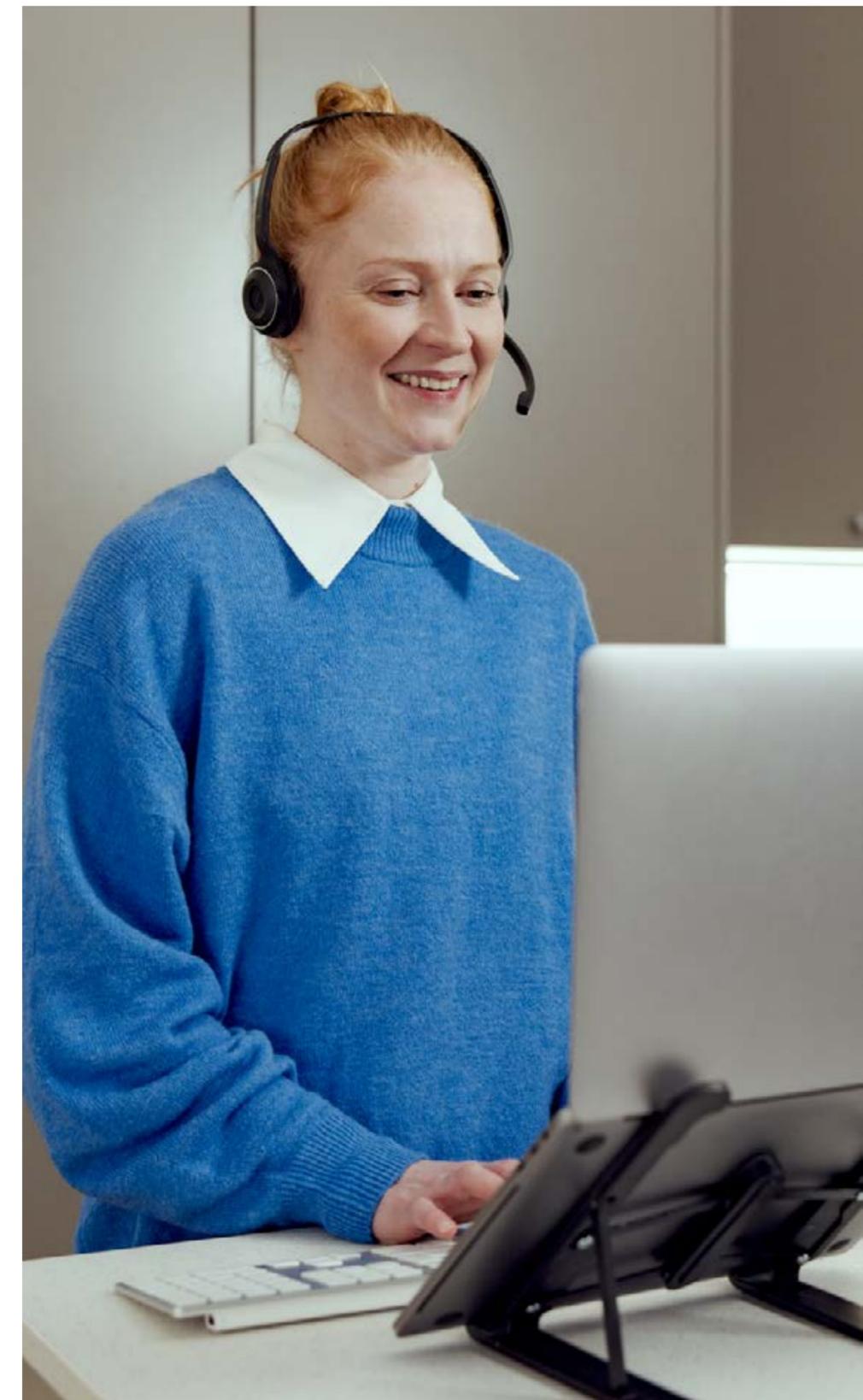
Nous menons nos travaux en recherche et développement conformément aux principes éthiques régissant la recherche médicale et aux bonnes pratiques des activités de recherche et de laboratoire. Les plans d'étude sont évalués et approuvés conformément à la loi et toutes les données de recherche clinique sont documentées, traitées et

enregistrées de manière confidentielle, de sorte que les résultats puissent être communiqués et publiés correctement et de manière transparente. Tous les résultats de recherche sont publiés de manière véridique.

Toute recherche impliquant des essais sur des animaux est soigneusement examinée et dûment justifiée. Le bien-être animal est une priorité majeure chez Orion, et nous n'utilisons les animaux à des fins de recherche que s'il n'existe pas de solutions de rechange approuvées par l'autorité réglementaire.

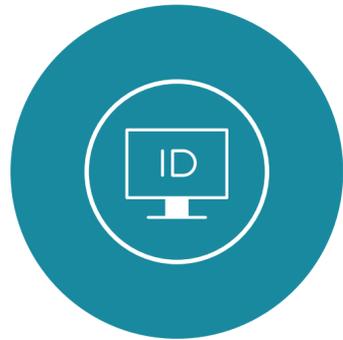
Dans l'expérimentation animale, nous appliquons le principe 3R (remplacement, réduction, raffinement).

En tant qu'employé d'Orion, vous devez connaître et respecter les réglementations, les bonnes pratiques et les directives adaptées à votre travail. Dans des situations peu claires, vous pouvez toujours demander conseil à votre supérieur hiérarchique. Il est du devoir des responsables d'Orion de s'assurer que les employés sont familiarisés avec leurs tâches et suivent la formation nécessaire, et que toutes les directives pertinentes sont disponibles.



CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous traitons les données de manière responsable



Nous respectons le droit à la vie privée de nos employés et d'autres personnes.

Nous collectons, utilisons et stockons des données personnelles uniquement lorsque cela est nécessaire à nos opérations. Nous nous assurons que les données à caractère personnel sont traitées uniquement aux fins définies et sur la base juridique communiquée aux personnes concernées. Nous sommes transparents quant au traitement de nos données personnelles en fournissant les informations et déclarations de confidentialité nécessaires et à jour. Nous conservons nos enregistrements de données de manière exhaustive

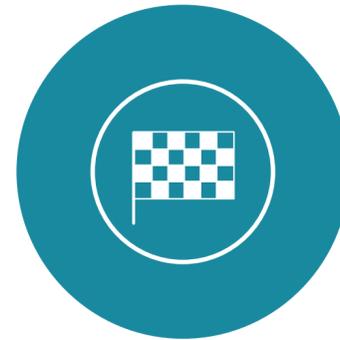
et sécurisée, et nous nous assurons de savoir où et comment nos données circulent.

Si vous avez accès à des données personnelles, vous devez les utiliser avec soin, les protéger contre toute utilisation inutile et non autorisée et empêcher qu'elles ne tombent entre de mauvaises mains.

Nous assurons l'exactitude des données personnelles que nous traitons, et nous corrigeons ou supprimons sans délai toutes les données personnelles inexactes et erronées. Nous détruisons les données personnelles dont nous n'avons plus besoin conformément à notre politique de confidentialité. Nous suivons les meilleures pratiques de protection des données du secteur et nous n'utilisons jamais les données personnelles stockées par Orion à des fins privées.

Nous gardons confidentielles et protégeons les informations confidentielles concernant nos clients, notre personnel, nos partenaires commerciaux et nos propres opérations. Nous pouvons partager ce type d'informations uniquement avec les autorités compétentes et, le cas échéant, avec nos partenaires commerciaux sélectionnés, sous réserve des obligations de confidentialité appropriées.

Nous nous engageons à une concurrence loyale



Nos activités reposent sur une concurrence ouverte et efficace.

Nous soutenons une concurrence libre et loyale. Nous nous conformons à toute la législation applicable en matière de concurrence, dont le but est de promouvoir une concurrence efficace et de protéger le marché contre les pratiques commerciales déloyales.

Nous prenons nos décisions commerciales de manière responsable et indépendante, et nous ne nous engageons pas dans la fixation des prix ou ne discutons pas les prix, les clients, les territoires de vente ou les secrets commerciaux avec nos concurrents. Nous ne nous engageons pas dans des activités qui sont destinées ou pourraient potentiellement conduire à la limitation d'une concurrence ouverte et efficace.

Notre travail dans le domaine de la concurrence loyale est également guidé par les directives pour la préparation des contrats contenues dans le manuel de gouvernance d'entreprise d'Orion et le guide de conformité à la concurrence du Groupe Orion.

L'interprétation de la législation sur la concurrence exige souvent une expertise juridique. Dans ces domaines, le service juridique du Groupe vous aidera.

Nous ne partageons ni n'échangeons d'informations privilégiées



Nous ne divulguons pas d'informations privilégiées à moins d'y être autorisés.

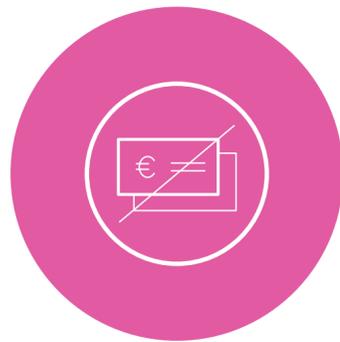
En tant que société cotée en bourse, Orion se conforme aux lois et aux règles boursières applicables en matière de délit d'initié. Chaque employé d'Orion doit se familiariser avec les Directives d'Initié du Groupe Orion. Quelle que soit notre position au sein de l'entreprise, nous respectons tous les Directives d'initié ainsi que la législation, les règles et les règlements concernant la

prévention des abus de marché sur les marchés financiers.

Les informations privilégiées désignent les informations de nature spécifique qui n'ont pas été rendues publiques et qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir un effet significatif sur les prix des instruments financiers (tels que les actions) d'une société ou de dérivés financiers liés à ces instruments financiers. L'information privilégiée est donc toute information que, si elle était rendue publique, serait susceptible d'être utilisée par les investisseurs pour fonder leur(s) décision(s) d'investissement. Les informations privilégiées peuvent également concerner d'autres entreprises. Si vous êtes en possession d'informations privilégiées, vous ne pouvez pas les utiliser ou tenter de les utiliser en vous engageant dans des opérations d'initié en votre nom ou au nom d'autres personnes, conseiller ou encourager d'autres personnes à s'engager dans des opérations d'initié, ou divulguer des informations privilégiées autrement que dans l'exercice normal de vos fonctions, et également dans de tels cas, uniquement à d'autres initiés.

INTÉGRITÉ

Nous avons une tolérance zéro envers la corruption



Nous promovons nos intérêts uniquement par des moyens justes et éthiques.

Corruption signifie abuser de sa position de responsabilité pour un gain privé. La corruption peut prendre plusieurs formes, comme des pots-de-vin, des rétrocommissions, du népotisme ou des paiements de facilitation.

Un pot-de-vin est un paiement, un cadeau, une faveur ou toute autre chose de valeur offert ou donné dans le but d'obtenir un avantage injuste.

Chez Orion, nous avons une tolérance zéro envers la corruption

sous toutes ses formes, et nous exigeons la même chose de nos partenaires commerciaux. Nous rejetons toute demande ou offre de paiements, cadeaux ou autres faveurs inappropriés et les signalons immédiatement aux Affaires juridiques ou à la Conformité. Nous n'offrons ou n'acceptons pas de pots-de-vin ou toute autre chose de valeur afin d'obtenir la faveur des décideurs.

Hospitalité professionnelle et cadeaux d'affaires

Nous comprenons que l'hospitalité professionnelle peut être proposée comme un moyen commun d'établir des relations et de favoriser la bonne volonté. Par conséquent, nous acceptons l'hospitalité professionnelle tant qu'il s'agit d'une courtoisie professionnelle raisonnable et modeste, qu'il y a un objectif commercial légitime et que cela ne crée pas de conflit d'intérêts.

Toute hospitalité professionnelle que nous offrons ou acceptons de nos clients et partenaires commerciaux doit être modeste, appropriée et toujours conforme aux lois applicables et à la politique de notre entreprise. L'hospitalité

professionnelle doit toujours être proposée de manière transparente et ne doit pas influencer les décisions ou les actions des destinataires.

Nous n'offrons jamais d'avantages inappropriés pour stimuler les activités d'Orion ou promouvoir les intérêts de l'entreprise. L'hospitalité professionnelle, les cadeaux ou autres avantages ne peuvent être offerts et acceptés que dans un contexte commercial clair, et ils ne doivent pas être étendus des clients et des partenaires commerciaux à d'autres parties prenantes, telles que les membres de la famille. Nous ne demandons jamais à nos partenaires d'affaires d'offrir une hospitalité professionnelle ou des cadeaux.

Chez Orion, nous croyons que nos clients et partenaires commerciaux comprennent l'importance de maintenir une relation professionnelle basée sur le respect mutuel et la confiance. Par conséquent, nous nous abstenons d'offrir ou d'échanger des cadeaux avec nos clients et partenaires commerciaux. Lorsque cela est habituel et approprié, et si cela n'est pas interdit par les politiques des

destinataires, les cadeaux qui sont des articles de marque de valeur minimale peuvent être offerts et reçus de manière transparente. Un cadeau n'implique aucune attente de réciprocité.

Nous veillons tout particulièrement à ce que l'hospitalité fournie à nos clients, partenaires commerciaux et décideurs publics soit conforme aux réglementations nationales, européennes et internationales applicables, ainsi qu'aux codes de pratique adoptés aux niveaux national et international concernant la promotion des médicaments.

Interactions avec les fonctionnaires publics

La nature de nos activités exige des interactions régulières avec des fonctionnaires, tels que des agences de médicaments. Nous pouvons également avoir d'autres raisons justifiées de participer à la promotion des intérêts d'Orion, de participer au débat public et d'interagir avec les décideurs du secteur public.

Les moyens que nous utilisons dans ces interactions doivent

toujours être conformes à notre Code de conduite, aux Directives de lutte contre la corruption, aux Directives éthiques pour la défense des intérêts et aux réglementations nationales et internationales applicables, telles que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act). Les fonctionnaires, tels que les représentants du gouvernement ou les employés des entreprises publiques, peuvent être soumis à des règles anti-corruption encore plus strictes ; nous accordons donc une attention particulière à nos relations avec eux.

Nous n'autorisons pas l'offre d'une hospitalité professionnelle aux fonctionnaires autre qu'un thé ou un café habituel, voire un simple repas, en conjonction avec des discussions ou des événements liés à l'entreprise. Il est interdit d'offrir des cadeaux à un fonctionnaire, à l'exception d'articles de marque Orion de valeur minimale.

Dons et commandites

Nous contribuons à la charité en accordant des subventions, des

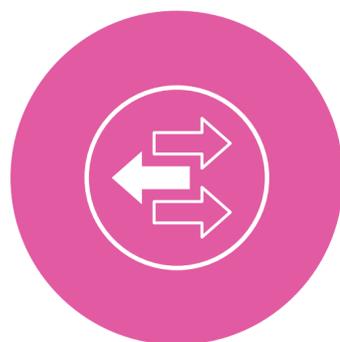
dons et une aide financière à des organisations promouvant la santé et le bien-être à la discrétion de la direction. La direction prend au cas par cas les décisions et les accords sur le montant et la forme du soutien. Les décisions concernant les dons sont fondées sur notre politique de dons énoncée dans le Manuel de gouvernance d'entreprise d'Orion.

Nos employés ne peuvent pas promettre de dons ou de soutien au nom d'Orion. Une promesse faite en violation de nos pratiques n'engage pas Orion. Si vous avez des suggestions pour canaliser les dons ou un soutien, vous devriez les transmettre à la direction par l'intermédiaire de vos superviseurs.

Le soutien aux organisations de patients est également à la discrétion de la direction. Le soutien que nous apportons est basé sur la confiance et un objectif commun d'amélioration de la santé et du bien-être des patients. Nous publions ouvertement chaque année sur notre site Web le soutien que nous apportons aux organisations de patients.

INTÉGRITÉ

Nous évitons les conflits d'intérêt



Les intérêts d'Orion priment sur vos intérêts personnels. Nous utilisons les ressources de l'entreprise uniquement pour le bénéfice d'Orion.

Un conflit d'intérêts survient lorsque des intérêts personnels sont ou sont perçus comme étant en conflit avec les intérêts de la société. Pour cette raison, vous devez éviter les situations où les intérêts d'Orion entrent en conflit avec vos propres intérêts. Vous devez informer votre responsable de toute activité, intérêt financier ou relation en dehors de votre travail qui pourrait mener à un tel conflit d'intérêts.

Nous ne pouvons pas utiliser des moyens douteux pour aider un individu à utiliser les ressources d'Orion à des fins privées. Pendant les heures de travail, en tant qu'employés d'Orion, nous sommes censés consacrer nos efforts à temps plein aux affaires d'Orion. Toute activité personnelle secondaire qui pourrait affecter négativement les intérêts d'Orion devrait être évitée. De plus, tant dans le cadre de notre travail qu'en dehors, nous ne participons à aucune activité susceptible de nuire à la réputation d'Orion.

Nous communiquons ouvertement et de manière transparente



Nous fournissons des informations fiables et précises par le biais de nos communications.

En tant que société pharmaceutique, nous nous efforçons de fournir des informations fiables, fondées sur des faits, complètes et actuelles à nos parties prenantes et à la société dans son ensemble. Nous fournissons des informations précises concernant Orion en tant qu'entreprise responsable et éthique, et des communications cohérentes sur les questions positives et négatives.

Dans ses rapports statutaires, Orion se conforme à la législation applicable, aux règles et directives d'initiés de Nasdaq Helsinki Ltd, aux règlements et directives de l'Autorité de surveillance financière (FIN-FSA), ainsi qu'aux instructions et principes définis en interne dans la société.



INTÉGRITÉ

Nous prenons soin des biens d'Orion



Nous utilisons les actifs de la société avec soin et diligence. Cette règle s'applique également aux droits de propriété intellectuelle et aux informations confidentielles.

Chaque employé d'Orion est responsable de la bonne utilisation des actifs de l'entreprise. Cela s'applique également aux droits de propriété intellectuelle, tels que les structures et solutions brevetées, les autres expertises, les méthodes, les systèmes d'information et les marques que nous avons créés. Nos employés ne peuvent pas utiliser les actifs de l'entreprise, les produits et services que nous proposons, ou toute information confidentielle, y compris, sans limitation, les secrets commerciaux appartenant à Orion ou à l'un de nos partenaires à des fins personnelles, ni les divulguer à des tiers sans autorisation.

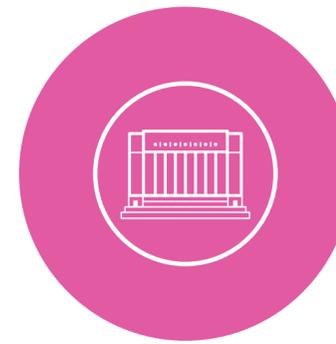
Chez Orion, nous travaillons continuellement sur un certain nombre de projets de recherche pour développer de nouvelles opportunités commerciales innovantes. Cela signifie qu'en tant que société pharmaceutique axée sur la recherche, nous voulons protéger nos droits à la propriété intellectuelle découlant de la recherche de la manière

la plus complète possible. Nous attendons de notre personnel et de nos partenaires qu'ils respectent ce principe dans des projets communs où il est essentiel de partager l'information dans un climat de confiance mutuelle. Chez Orion, nous nous engageons également à respecter les intérêts de nos partenaires.

Vous devez prêter attention, en particulier, à la portée et à la nature des informations impliquées dans ces projets de partenariat, étant donné que lesdits partenaires peuvent être des concurrents d'Orion dans d'autres secteurs de produits. Des paroles imprudentes dans des situations informelles et des droits d'accès excessifs aux systèmes d'information d'Orion peuvent entraîner des pertes commerciales et autres qui peuvent être difficiles à récupérer.

Il est donc important que nous respections les intérêts d'Orion en gérant et en protégeant, de manière professionnelle, les informations qui appartiennent à l'entreprise ou à ses partenaires.

Nous agissons de manière éthique



Nous participons de manière responsable aux discussions sociétales.

Dans une démocratie, tout le monde est libre de participer à des activités politiques. Cependant, en tant qu'entreprise, nous sommes politiquement indépendants et ne soutenons pas d'activités politiques, financières ou autres.

Cela signifie également que les installations et les ressources de notre entreprise ne peuvent pas être utilisées pour organiser, soutenir ou promouvoir des activités politiques personnelles.

Orion participe activement aux discussions sociétales et défend ses intérêts en fournissant des informations précises, factuelles et à jour aux décideurs d'une manière transparente sur les questions importantes pour nous, notre industrie ou nos parties prenantes. Ces activités de défense des intérêts, coordonnées par les Affaires publiques d'Orion, sont menées conformément aux Directives éthiques d'Orion.

DURABILITÉ

Nous assumons la responsabilité de la sécurité des patients



Nous sommes tous responsables de la sécurité des produits, que nous travaillions dans la R&D, la chaîne d'approvisionnement, la gestion de la qualité, la sécurité des médicaments ou le marketing.

Notre but est de bâtir le bien-être. Nous développons et fournissons des traitements sûrs et efficaces au bénéfice des patients, dans le monde entier. Par conséquent, chaque étape du processus de recherche, de développement et d'approvisionnement est menée conformément aux normes et aux critères réglementaires adoptés à l'échelle internationale. Nos produits et leurs composants sont fabriqués et analysés selon des méthodes autorisées et validées, et ils sont fournis aux patients uniquement par des canaux de distribution légaux. Nos produits sont toujours fournis avec des informations pertinentes sur les produits.

Nous fournissons des canaux d'évaluation pour communiquer d'éventuels effets indésirables et recueillir d'autres commentaires

concernant nos produits. Nous nous efforçons toujours de répondre sans délai aux questions. Nous surveillons continuellement la sécurité de nos produits et signalons aux autorités réglementaires les effets indésirables et les écarts de qualité qui nous sont communiqués. Lorsque cela est nécessaire, nous prenons les mesures nécessaires sans retard injustifié.

En tant que producteur responsable, nous prenons des mesures pour lutter contre le commerce de médicaments contrefaits et nous nous assurons que les utilisateurs disposent de moyens fiables pour vérifier l'authenticité des produits. Chaque employé d'Orion doit prendre l'initiative et réagir rapidement s'il détecte le moindre signe de contrefaçon des produits d'Orion en circulation.

Nous respectons les droits de l'homme et du travail



Nous nous efforçons d'assurer le respect des droits de l'homme tout au long de notre chaîne de valeur.

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus afin qu'ils soient pris en compte dans toutes nos activités et relations commerciales. Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme tels qu'énoncés dans :

- la Déclaration universelle des droits de l'Homme

- la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail, et les conventions fondamentales de l'OIT
- la Convention relative aux droits de l'enfant
- les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme

et nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux. Dans le cadre de notre travail de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, nous suivons les principes des directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les directives de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises. Nous n'acceptons ni n'encourageons les activités qui violent les droits de l'Homme et ne participons à aucune de ces activités.

Nous nous engageons à garantir des conditions d'emploi et de travail équitables pour toutes les personnes travaillant pour Orion. Nous respectons la liberté d'association de nos employés et leur droit de

former et d'adhérer à des syndicats et de négocier collectivement. Nous n'acceptons pas le travail forcé, cautionné ou en servitude, la traite des personnes ou toute forme d'esclavage moderne et de travail des enfants.

Nous travaillons activement pour assurer le respect des droits de tous leurs titulaires dans notre chaîne de valeur, y compris nos employés et autres membres du personnel, les employés de nos fournisseurs de services et entrepreneurs, les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement, les communautés locales dans nos opérations et tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les consommateurs et autres utilisateurs finaux de nos produits. Nous accordons une attention particulière aux besoins des personnes et des groupes vulnérables.

Lorsque nous prenons connaissance de cas d'impacts négatifs sur les droits de l'homme, nous fournissons ou coopérons à l'assainissement selon que nos activités ont causé ou contribué à ces impacts.

DURABILITÉ

Nous traitons tout le monde de manière égale et inclusive



Chacun d'entre nous a droit à un traitement bon, courtois et respectueux de la part de ses gestionnaires, subordonnés et collègues.

Nous favorisons la diversité et l'inclusion. La confiance mutuelle, le respect et la diversité sont au cœur de nos valeurs. Nous garantissons l'égalité des chances et l'inclusion pour chaque individu, quels que soient ses antécédents ou ses attributs individuels.

Nous n'acceptons aucune discrimination basée sur des attributs personnels tels que la race, l'ethnicité, la couleur, la nationalité, la caste, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état matrimonial, la grossesse, la maternité, l'âge, la religion, l'origine sociale, le handicap, l'affiliation politique, l'appartenance à un syndicat ou tout autre facteur discriminatoire. Nous nous efforçons d'assurer l'inclusion et l'égalité des chances pour toutes les personnes de notre communauté de travail.

Nous n'acceptons ni ne tolérons le harcèlement ou l'intimidation sous quelque forme que ce soit chez Orion.

Tous les employés d'Orion doivent suivre la politique de l'entreprise en matière de personnel. Nous nous attendons également à une conduite courtoise et respectueuse de la part de tous nos partenaires commerciaux.

Nous promouvons la santé et la sécurité ainsi que le bien-être au travail



Nous nous concentrons sur les mesures préventives de santé et de sécurité au travail.

La santé et la sécurité au travail chez Orion sont de la responsabilité de chaque employé d'Orion, chaque jour et partout.

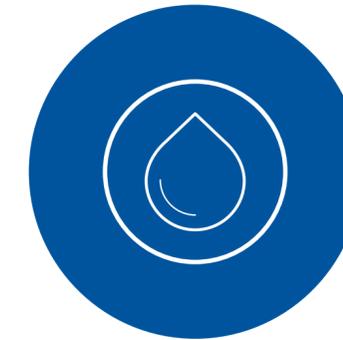
Nous favorisons une culture de sécurité proactive. Nos directives en matière de santé et de sécurité au

travail respectent ou dépassent les exigences pertinentes énoncées dans la loi applicable. Nous nous efforçons d'éliminer les risques pour la santé et la sécurité et de prévenir les accidents, les blessures et les problèmes de santé liés au travail.

Nous promouvons le bien-être professionnel des employés individuels et de la communauté de travail dans son ensemble en utilisant des méthodes de travail rationalisées et sûres. Nous soutenons le bien-être professionnel de nos employés en nous efforçant de les aider à atteindre un équilibre optimal entre travail et vie personnelle et en identifiant le plus tôt possible les facteurs de stress mentaux et physiques liés au travail.

Chacun d'entre nous est responsable de s'assurer que les directives de sécurité au travail d'Orion sont respectées et que l'équipement de protection individuelle est utilisé. Il est important de signaler toute lacune, menace ou erreur de procédure en matière de sécurité afin de prévenir les accidents.

Nous réduisons notre impact sur l'environnement



Nous visons toujours des opérations aussi écologiquement durables que possible.

Chez Orion, nous respectons les lois relatives à l'environnement et à la protection de l'environnement et nous nous efforçons de minimiser notre empreinte écologique. Nous travaillons avec diligence pour conserver les ressources et réduire les déchets, réduire et atténuer les impacts négatifs sur l'air, l'eau et le sol, et minimiser notre impact sur le climat et la biodiversité.

Nous nous engageons également à fabriquer nos produits de manière écologiquement durable, en anticipant, réduisant et prévenant les dommages environnementaux découlant de nos opérations, produits et services.

Signalisation du non-respect du Code de conduite et des autres directives de l'entreprise

NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR PRÉVENIR SYSTÉMATIQUEMENT TOUTE INCONDUITE

Nous devrions tous évaluer régulièrement les risques d'inconduite dans notre propre environnement de travail. Chaque employé d'Orion doit également intervenir sans délai en cas de non-respect de notre Code de conduite. Les soupçons de toute activité illégale ou contraire à l'éthique ou toute autre inconduite doivent être signalés.

Toute non-conformité présumée doit être d'abord signalée à votre propre responsable. Si cela n'est pas possible pour une raison quelconque, vous pouvez contacter le superviseur de votre responsable, la fonction Conformité ou le département des Ressources humaines.

Vous pouvez également signaler vos préoccupations via le canal de

signalement sécurisé d'Orion. La ligne de conformité est destinée à tous les employés, fournisseurs, clients et autres parties prenantes de l'entreprise. Grâce à ce canal de dénonciation, vous pouvez signaler des activités qui ne sont pas conformes à la loi, au présent code de conduite ou aux principes de fonctionnement de notre entreprise, ou des activités qui peuvent nuire à des personnes, à notre entreprise ou à l'environnement. Le canal permet également de faire des rapports anonymement. Tous les signalements sont traités de manière confidentielle.

Nous ne tolérons aucune représailles contre les personnes qui signalent une inconduite. Orion s'engage à protéger pleinement les personnes qui font un signalement de bonne foi. Vous trouverez le canal de signalement et plus d'informations sur le processus d'enquête sur la page Ligne de conformité (page intranet Conformité / Ligne de conformité ou sur orion.fi (Sustainability → Ethical business → Whistleblowing)).



Vous devez d'abord signaler tout problème de non-conformité à votre responsable.

Si cela n'est pas possible, vous pouvez contacter :



Le superviseur de votre responsable



Le département des Ressources humaines



La Fonction de conformité

Vous pouvez également signaler vos préoccupations et les violations présumées de notre Code de conduite ou de la loi applicable via notre portail sécurisé de ligne téléphonique du service de conformité qui permet également un signalement de manière anonyme.



à notre portail sécurisé de la ligne du service de conformité via le site web

MERCI POUR VOTRE BIENVEILLANCE !